

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept et le lundi 12 Juin, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CIRQ SOUILLAGUET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard MOTTIN.

## **DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 6 Juin 2017**

Nombre de conseillers : 11

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

Présents : BADEBEC Séverine, CALLES Claude, MOTTIN Gérard, SAUTOU Nicole, MAURY Gérard, ECTORS Cécile, HAHUSSEAU Christiane, VIGOR Jean-Marie, ESCAPOULADE Alain

Absents excusés : CROUZET Jean-Jacques : pouvoir à ESCAPOULADE Alain , THIEBEAU Olivier : pouvoir à MOTTIN Gérard

Secrétaire de séance : ESCAPOULADE Alain

## **ORDRE DU JOUR** :

- ❖ Approbation du compte-rendu du CM du 10 Avril 2017
- ❖ **Délibérations** :
  - ❖ Tarif de location de la salle polyvalente
  - ❖ Changement de prestataire pour le site internet
- ❖ **Questions Diverses**
  - Examen des propositions d'aménagement pour la sécurisation de la D 704
  - ...

Avant l'ouverture de la séance, Gérard MOTTIN propose de rajouter un point à l'ordre du jour :

- ❖ Autorisation de demande de subventions auprès du département pour effacement des réseaux.

Demande approuvée à l'unanimité

Le compte rendu de la séance précédente, n'appelant pas d'observation, est approuvé à l'unanimité.

- **Délibérations**

- ❖ **Tarif de location de la salle polyvalente**

Après avoir pris connaissance des tarifs de location de leur salle des fêtes, pratiqués par une dizaine de communes voisines et après en avoir débattu, le Conseil décide de fixer les tarifs de location de la manière suivante :

**Location Week-end** :

Habitants de la Commune : 100 €

Hors Commune : 250 €

**Associations** :

- Communales \* : 50 €

*\*Les Associations Communales contribuant à l'équipement de la Salle bénéficieront de deux locations gratuites par an.*

- Hors Commune : 100 €

**Location journalière en semaine** (du lundi au vendredi)

Habitants de la Commune : 50 €

Hors Commune : 50 €

**Une Caution de 500 € sera exigée à chaque location ainsi qu'une attestation d'assurance.**

- ❖ **Changement de prestataire pour le site internet**

Depuis 2008, le site Internet de la Commune est hébergé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. Le site devient obsolète et doit être refait en fin d'année 2017.

Le Centre de Gestion se propose de le refaire moyennant la somme de 1 100 € à laquelle s'ajoute une maintenance de 318 € par an plus une formation de 110 € par jour.

Nous avons reçu la proposition d'un jeune informaticien local qui réaliserait la refonte du site pour seulement 480 € par an formation et mise à jour permanente comprise.

Après en avoir délibéré, le Conseil autorise le Maire à changer de prestataire pour l'élaboration du site Internet de Saint Cirq Souillaguet à compter du 1 janvier 2018.

- ❖ **Autorisation de demande de subventions auprès du département pour effacement des réseaux.**

Le Conseil Municipal autorise Gérard MOTTIN à déposer un dossier de demande de subventions.

- **Questions Diverses**

## **Examen des propositions d'aménagement pour la sécurisation de la D 704**

Après une visite sur site, le Service Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot nous a fait des propositions d'aménagement de sécurité de la traversée de l'agglomération sur la route départementale 704.

Ces propositions sont au nombre de quatre :

- 1) Carrefour RD .704/ RD.192 : Mise en place de signalisation horizontale (peinture blanche sur axe et rive) de part et d'autre du carrefour, implantation de 2 passages piétons et remise en peinture des 2 bandes STOP + Panneaux Stop.

***Cette proposition a retenue toute l'attention du Conseil qui se prononce favorablement***

- 2) Entrée d'agglomération coté Gourdon :

- a) Réduction de la zone agglomérée d'environ 150m vers le Centre bourg
- b) Mise en place d'une zone limitée à 70km/h en amont de l'agglomération
- c) Confection d'une écluse (réduction largeur de chaussée à 3.5 m)

***Cette proposition a été vivement discutée car la réduction de la zone agglomérée d'environ 150 m vers le Centre bourg exclut de l'agglomération le plus grand nombre d'habitations, ne protège pas le carrefour et ne satisfait pas les membres du Conseil Municipal.***

- 3) Entrée d'agglomération coté Saint-Chamarand :

- a) Pas de réduction de la zone agglomérée
- b) Confection d'une écluse

***Cette proposition satisfait les membres du Conseil Municipal qui aimeraient cependant que la limite d'agglomération soit repoussée afin de protéger la sortie du Mas.***

- 4) Modification de la sortie Mas en condamnant la sortie actuelle et en créant une nouvelle voie, sur le terrain communal, parallèle à la 704 qui sortirait au niveau des panneaux d'agglomération actuels.

***Le Conseil Municipal ne retient pas cette proposition qui diminue selon lui la visibilité pour prendre cette voie et qui rend plus difficile le changement de direction vers Saint Chamarand. Par contre, il ne serait pas opposé à un élargissement raisonné de l'embranchement actuel.***

Depuis la dernière réunion du Conseil Municipal,

- Nous avons reçu la visite de M. le Sous-Préfet.
- Une borne Incendie a été installée à Souillaguet ainsi qu'un robinet de puisage d'eau potable pour les randonneurs.
- Un emplacement de parking a été réalisé au cimetière de Saint Cirq Bel arbre.
- Contact a été pris avec le SYDED concernant l'étude de l'assainissement collectif du Bourg.
- Les travaux de la salle sont pratiquement terminés, hormis la terrasse couverte, la réception des travaux est prévue le 12.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures**